

Période de paiement et d'inscription



La FCPE vous informe qu'une permanence sera assurée aux dates suivantes :

Mercredi 9 février 2022

Jeudi 10 février 2022

De 7h à 11h30 au centre culturel Marcé

Pièces à fournir pour une inscription

- 1 photo
- Photocopie du carnet vaccins
- Photocopie de la mutuelle ou CMU
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Attestation assurance extrascolaire
- PAI (si pathologie)
- Numéro allocataire

Modes de paiement

- Carte bancaire
- chèque
- prélèvement automatique

